



Fil d'actu du RAEMH

Mai-Juin-Juill. 2026

01 Tendances migratoires	1
02 Contrôle et gestion des frontières	2
03 Accueil, protection, intégration	5
04 Contexte socio-politique - faits marquants	9
05 Actualités du RAEMH	11

Les fils d'actualité trimestriels du RAEMH recueillent une sélection d'informations sur certaines régions et thématiques d'intérêt pour les membres du réseau. Ils n'ont pas vocation à refléter de manière exhaustive l'actualité sur les mobilités internationales.

01 | Tendances migratoires

Mobilités transnationales



RAPPORT PERIODIQUE
Rapports périodiques régionaux du Mixed Migration Centre :
Europe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest.



RAPPORT PERIODIQUE
Rapport annuel 2026 de l'OIM.



FOCUS - FEMMES EN MOBILITE
Etude de l'Université de Barcelone sur la situation des femmes en transit au Maroc, Tunisie et Sénégal



FOCUS - TUNISIE
Infographie du Mixed Migration Centre (MMC) : Trouver le chemin vers la Tunisie



FOCUS - ROUTE ATLANTIQUE
Rapport du **Mixed Migration Centre** « Le trafic de migrants et les risques liés aux voyages vers les îles Canaries »



Rapport du **HCR** « Services de protection et d'assistance le long de la route atlantique de l'Afrique de l'Ouest - Disponibilité et lacunes - Mai 2026 »



FOCUS - NIGER
Infographies du Mixed Migration Centre (MMC) :

Comprendre les mouvements de réfugiés et de migrants vers le Niger

Que se passe-t-il une fois que les réfugiés et les migrants arrivent au Niger ?

OUTILS - Le HCR et l'OIM ont lancé une [plateforme qui recense les services d'aide le long des routes migratoires](#), notamment en Afrique de l'Ouest.

Mobilités internes



RAPPORT PERIODIQUE

Rapport Global sur les Déplacements Internes 2026 par l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) :

- Le nombre de personnes touchées a doublé en seulement dix ans et reste très proche des niveaux historiques.
- Fin 2025, plus de 82 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays, l'équivalent de la population allemande (83,5 millions en 2024).
- La légère baisse par rapport à 2024 est en partie liée aux retours signalés, dont beaucoup se sont déroulés dans des conditions précaires, les personnes retournant dans un contexte d'insécurité, avec des logements endommagés et des services limités.
- En 2025, pour la première fois depuis 1998, date à laquelle les premières statistiques mondiales comparables ont été compilées, les guerres et les violences ont engendré davantage de déplacements forcés à l'intérieur des pays que les catastrophes naturelles.

02 | Contrôle et gestion des frontières

Coopération/gouvernance



UE : Entrée en application du **Pacte Asile et Migration** le 12 juin, après plusieurs années de négociations. Les principales mesures :

- Le « filtrage » aux frontières extérieures de l'Europe, qui affectera les personnes qui n'ont pas introduit de demande d'asile ; celles qui, en demande de protection, proviennent d'un pays dans lequel le taux de reconnaissance de protection internationale est inférieur ou égal à 20% (à l'échelle européenne), et les personnes suspectées de constituer un danger pour l'ordre public.
- La création de centres aux frontières de l'UE, dans lesquels les personnes seront retenues le temps de l'examen de leur dossier. Cela concernera les demandeurs d'asile qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir l'asile, ou qui représentent un danger pour la sécurité nationale. Ce qui inquiète : le confinement d'un grand nombre de personnes dans les zones frontalières entraîne une surpopulation chronique et des conditions inhumaines, des procédures d'évaluation plus rapides « au rabais » par rapport aux standards de protection des droits.
- Les mécanismes de solidarité : pour aider les pays en première ligne des frontières européennes, comme l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, les autres pays devront chaque année, accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile via des « relocalisations ».

Ce point suscite la forte opposition de l'extrême droite.

- Gestion des « crises » : mesures en cas de crise majeure, face à un afflux massif. Par exemple, la mise en place d'un régime dérogatoire moins protecteur pour les demandeurs d'asile ainsi qu'un allongement possible de la durée de détention aux frontières extérieures de l'UE.

Mi-juillet, la commission européenne constatait déjà des avancées notables dans la mise en œuvre du Pacte par les Etats membres.

En complément du Pacte Asile et Migration, le 17 juin, le « règlement retour » a finalement été approuvé par les eurodéputés. Les nouvelles mesures visent notamment à simplifier et à accélérer les procédures d'expulsion (aujourd'hui 20% de ces mesures sont effectives). Elles incluent la possibilité pour les pays de l'UE de nouer des accords avec des pays tiers pour installer des centres de rétention (« hubs retour ») hors des frontières de l'UE. Les pays dans lesquels seraient installés ces centres n'ont pas encore été identifiés officiellement, chaque gouvernement conclura ses propres accords. La France et de l'Espagne ont pour leur part exprimé leur opposition aux « hubs centers ».

Aussi, le règlement retour prévoit : un allongement de la durée de rétention de 18 à 24

mois (illimité pour les personnes considérées comme un risque pour la sécurité), un durcissement de la rétention, l'enfermement de mineurs non accompagnés et de familles avec enfants en centre de rétention autorisé, une interdiction d'entrée sur le sol européen de 10 ans, ou encore la possibilité pour les autorités de fouiller les personnes et leurs biens, et de saisir leurs effets personnels et appareils électroniques.

Si l'OIM et le HCR ont salué « une approche plus prévisible, plus équitable et plus efficace » des enjeux migratoires avec ce pacte, l'immense majorité des acteurs travaillant dans le domaine dénoncent un recul sans précédent. Voir les prises de position de Caritas Espagne et Caritas Europa.

Aux Canaries, la mise en œuvre du pacte inquiète. Le président de l'archipel a prévenu que le territoire ne pouvait pas devenir une « île-prison » et les inquiétudes se portent notamment sur la protection des mineurs non accompagnés. La Conférence des régions périphériques et maritimes (CPMR), qui regroupe quelque 160 régions de 24 États, a manifesté son soutien à la position des Canaries dans leur demande de jouer un rôle de premier plan dans la conception des politiques migratoires européennes. L'organisation a également demandé un

financement spécifique afin que ces régions en première ligne des migrations puissent faire face aux politiques de cohésion et de coexistence.

 **RU/France :** Aux côtés d'autres organisations, le Secours Catholique signe un communiqué de presse réclamant l'abrogation des accords du Touquet, qui encadrent depuis 22 ans la coopération franco-britannique sur le dossier migratoire. Une commission d'enquête parlementaire française, chargée d'examiner les conséquences de ces accords migratoires, a récemment reconnu la situation « intenable » sur le littoral du nord.

 **UE/Tunisie:** Six ONG, dont Amnesty International et Human Rights Watch, ont rendu publique une lettre conjointe envoyée à la présidente de la Commission européenne pour demander le réexamen de l'accord signé à l'été 2023 avec la Tunisie.

 **UE/Libye :** Alors qu'un accord prévoirait le renforcement de la coopération UE/Libye, Caritas Europa, conjointement avec 30 autres organisations, exhorte l'UE et les États membres à mettre fin d'urgence à leur coopération en matière de migration avec les autorités libyennes.

Surveillance, refoulements, contrôles

 **Italie :** Selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur, les ressortissant.e.s du Mali, de Côte d'Ivoire ou de Guinée représentent moins de 10% des arrivées totales en Italie depuis le début de l'année. Les Bangladais et les Somaliens sont les premières nationalités à fouler le sol italien après la traversée irrégulière de la Méditerranée. Depuis 2023, les arrivées irrégulières en provenance de Tunisie ont chuté de 97%, Pourtant, le premier trimestre 2026 a été l'un des plus meurtriers depuis 2014 pour les migrants partis de Tunisie et de Libye, avec 765 morts recensées par l'OIM.

Réseaux: Mi-juillet, un réseau de trafic de migrants a été démantelé par les autorités sénégalaises. Les trafiquants - basés aussi en Gambie et en Espagne - réclamaient entre 450 et 1 500 euros pour faire passer les migrants des côtes ouest-africaines vers les îles Canaries. D'après une étude récente du Mixed Migration Centre, les migrants pensent que le trajet vers les Canaries serait moins risqué en ayant recours à un passeur - malgré les abus et extorsions de la

part des trafiquants. L'Espagne a également démantelé un réseau sur la route des Baléares. Ce réseau était divisé en deux branches spécialisées : l'une pour organiser le voyage à travers la Méditerranée depuis l'Algérie, l'autre s'occupait ensuite du voyage vers la France et d'autres pays de l'UE.



Un coup d'œil vers... l'Ethiopie, où le démantèlement d'un réseau de passeurs a révélé l'importance de cette route migratoire vers l'Arabie Saoudite. Ce réseau aurait fait passer plus de 40 000 personnes via le Yémen. En 2025, les passages y ont explosé : 506 000 mouvements ont été détectés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit 18 % de plus que l'année précédente.

 **Espagne :** Entre le 30 et le 31 juillet, 72.000 personnes ont pénétré dans l'enclave espagnole de Ceuta depuis le Maroc, provoquant une crise humanitaire, politique et diplomatique

sans précédent. Si l'immense majorité des personnes qui étaient entrées à la nage dans l'enclave sont retournées au Maroc, les mineurs non accompagnés (1342 enfants enregistrés) et les ressortissants non marocains, sont restés pour le moment, car non soumis à l'accord bilatéral de réadmission Maroc/Espagne. Mais ces personnes sont dans des situations extrêmement précaires. Les analyses de la situation ont été multiples, pointant diverses responsabilités. Cette situation a fait le jeu de l'extrême droite européenne, qui s'est empressée de réclamer une suspension immédiate de l'accord de Schengen (libre circulation) avec l'Espagne et qui a pointé l'opération de régularisation de ces derniers mois comme la cause de cette incursion massive, couplé d'une décision judiciaire rendue début juillet qui interdisait les reconduites

automatiques des personnes arrivées à Ceuta par voie maritime. Au moins 141 personnes sont mortes. L'Association marocaine des droits humains réclame une enquête indépendante sur le déroulé des événements. Au 1^{er} semestre 2026, 2.582 personnes étaient entrées par cette frontière et le système d'accueil était déjà largement saturé. Début juillet, 2 jeunes hommes étaient morts en tentant d'atteindre Ceuta en parapente, et un corps avait été retrouvé dans les mailles d'un filet de pêche, le 22^{ème} depuis le début de l'année.



A LIRE - Les propos de Mgr Emilio Rocha, archevêque de Tanger, le communiqué de Caritas Espagne et le Communiqué de Caritas Europa.

Disparitions, sauvetages



Disparitions : Alors que le nombre d'arrivées dans les pays européens continue de diminuer, le nombre de personnes décédées en tentant de rejoindre l'Europe a augmenté cette année, 1570 personnes d'après l'OIM (hausse de 27% par rapport à l'année dernière), et ce sans compter les décès « invisibles ». **Caminando Fronteras** décompte 1.317 personnes mortes en tentant de rejoindre les seules côtes espagnoles au cours des cinq premiers mois de l'année. 507 d'entre elles sont mortes sur la route des Baléares. En 2025, pour 100 personnes arrivant aux Canaries, environ 14 décédaient. En 2026, ce chiffre est passé à 21.

Mi-juillet, 144 personnes sont mortes en mer au large de la Mauritanie. L'embarcation, venue de Gambie, a été secourue après avoir dérivé pendant près de vingt-cinq jours. 37 personnes ont survécu.



Au nord du **Maroc**, à la frontière avec l'Algérie, 26 personnes sont mortes depuis le début de l'année, un bilan qui monte à 50 personnes depuis novembre 2025. Cette route, hautement militarisée, est principalement empruntée par les ressortissants soudanais qui souhaitent prendre un passage gratuit, hors des réseaux de passeurs. L'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) souligne que les personnes se retrouvent pour beaucoup piégées par des trafiquants, kidnappées, et rançonnées.



Un coup d'œil vers... le Maroc, où l'Association Marocaine d'Aide aux Migrants en Situation Vulnérable (AMSV) rassemble des familles de disparus. Entre autres choses, l'association permet de donner du poids aux familles pour obtenir la prise en charge de leur test ADN et se bat pour une base de données centralisées qui faciliterait l'identification des victimes.

Expulsions, retours et relocalisations



Un coup d'œil vers... la Tunisie, où près de 5.000 personnes seraient rentrées dans leur pays d'origine depuis juillet 2025 via le programme de « retour volontaire », mis en place par les autorités tunisiennes. Actuellement, les vols seraient quasi quotidiens. Nombreuses sont les voix qui parlent plutôt d'expulsions déguisées.



Côte d'Ivoire: Depuis le début de l'année, 670 personnes sont rentrées à partir des pays du Maghreb et du Niger, selon la direction générale des Ivoiriens de l'extérieur (DGIE). Des retours souvent motivés par les conditions de vie déléteres des migrants en Tunisie notamment.



Espagne: Fin juin, 85 passagers, d'une pirogue composée de 119 personnes arrivée deux jours plus tôt aux Canaries, ont été

expulsées. La totalité seraient de nationalité sénégalaise. Cette mesure, inédite en Espagne pour un aussi grand groupe de personnes venant d'arriver à bord d'un même canot, s'aligne avec le Pacte asile et migration, et le «règlement retour», facilitant les expulsions des personnes en situation irrégulière et dont la demande d'asile a peu de chance d'aboutir.



RU-France : Les termes de l'accord « Un pour Un » ont été revus, constatant que plusieurs personnes expulsées étaient ensuite repassées en Angleterre par camion. L'accord, qui ne couvrait que les personnes arrivées par « small boats », couvrira désormais tous les « retours ». L'accord « un pour un » pourrait prendre fin en octobre prochain.



Un coup d'œil vers... les Etats Unis. Après la Guinée équatoriale, le Ghana, la RDC, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Cameroun ou l'Eswatini, la Sierra Leone et la République Centrafricaine ont signé des accords pour accueillir des personnes en situation irrégulière expulsées des Etats Unis. Mi-juin, 2 femmes iraniennes ont été expulsées à Bangui où elles seront partiellement prises en charge par l'OIM.



UE : La commission européenne a finalement considéré inéligible l'Initiative

citoyenne européenne intitulée « Loi pour sauver l'Europe » qui demandait un « moratoire temporaire sur les nouvelles voies d'immigration non occidentales, notamment les visas d'études et de regroupement familial, tout en réformant en profondeur le système de migration et d'asile de l'UE ». La Commission a constaté que les critères sur lesquels reposerait le moratoire proposé constitueraient une discrimination fondée sur la race et l'origine ethnique.



Italie: Suite à une longue bataille juridique, des documents initialement confidentiels ont été divulgués, évoquant la situation des personnes qui ont été détenues dans les centres de rapatriement italiens basés en Albanie. Ces documents font état de tentatives de suicide, émeutes et automutilations.



Un coup d'œil vers... la Grèce, où les avocats de l'assistance juridique gratuite pourront toucher une prime de 250 euros si leur client opte pour un «retour volontaire» dans son pays d'origine. Une prime similaire a également été adoptée en Italie. Ces mesures s'inscrivent dans la lignée du pacte européen asile et migration, qui prévoit que l'aide juridique pour les procédures d'asile à la frontière soit fournie par l'État. Les ONG pourront fournir des services à titre privé pour certains, mais ne seront plus au registre.

Détentions / enfermement



France: Le Parlement a définitivement entériné l'allongement de la durée de rétention administrative à sept mois pour les étrangers en situation irrégulière et jugés dangereux. Pourtant, le taux d'éloignement des étrangers en situation irrégulière placés dans les CRA (Centres de Rétention Administrative) n'a jamais été aussi

faible et les conditions de vie se dégradent. De nombreux acteurs de la société civile perçoivent dans la rétention administrative un détournement de la finalité de ces centres, l'assimilant au milieu carcéral. Rapport de La Cimade sur les centres de rétention administrative.

03 | Accueil, protection, intégration

Accueil



Tunisie : Mi-juillet dans un communiqué, des experts de l'ONU ont transmis leur grande préoccupation au sujet de milliers de ressortissant.e.s d'Afrique subsaharien.ne.s victimes de détentions arbitraires, d'expulsions collectives et de traite d'êtres humains en Tunisie et en Libye, et ce depuis 2023. Début juin, la vidéo

d'une femme migrante dénudée devant sa famille par un Tunisien qui la menace de viol collectif a fait le tour des réseaux sociaux et suscité l'indignation.



France : Dans le nord de la France, à Calais, 3 personnes ont été agressées à l'arme blanche

début juin. Ce type d'évènements n'est pas un cas isolé. Des tensions surviennent régulièrement dans les campements de fortune

où les personnes vivent dans des conditions précaires, sur le littoral du nord de la France.

Asile et séjour

Asile



Selon une analyse des données du HCR sur les 25 dernières années, les réfugiés en Afrique orientale et australe restent en exil pendant près de 16 ans en moyenne. Un enfant enregistré par le HCR avant l'âge de cinq ans passe en moyenne 18 ans en asile, soit la durée la plus longue parmi toutes les tranches d'âge de réfugiés et de demandeurs d'asile.



Un coup d'œil vers... la Suède, où le Parlement a approuvé un projet de loi visant à mettre fin à l'obtention d'un statut de résidence permanente pour les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Une autre loi oblige désormais les employés du secteur public à signaler à la police toute personne en situation irrégulière (à l'exception des médecins, enseignants et travailleurs sociaux).

Séjour



Espagne: Près de 1,7 million de demandes de régularisation ont finalement été déposées dans le cadre de l'opération exceptionnelle de régularisation, bien au-delà des estimations initiales qui pointaient 500.000 personnes. L'essentiel des demandes a été fait par des ressortissants latino-américains (67%), les nationalités africaines ne représentant que 22,9% (13% pour le Maroc). Caritas Espagne rappelle qu'il ne s'agit que d'une première étape, et rappelle qu'il s'agit maintenant de traiter l'ensemble des demandes de façon transparente, en informant au mieux les personnes et en faisant preuve de souplesse dans l'acceptation de certains justificatifs (de domicile) lorsque les personnes feront leur demande de carte d'identité pour étranger. La délivrance de ces cartes d'identité supposera justement un défi important pour les autorités, du fait de l'ampleur des demandes. L'administration dispose de 3 mois pour résoudre la majorité des dossiers.



France: Publication d'un rapport de la Défenseure des droits qui s'inquiète de l'allongement préoccupant des délais de traitement des demandes de titres de séjour au sein des préfectures. Le rapport met en lumière une dégradation globale et continue de la qualité du service rendu aux usagers : allongement des délais, explosion des dossiers en stock, causes multiples de cette situation (manque de moyens, dysfonctionnements des services en ligne, complexification constante du cadre juridique et la priorisation très chronophage des procédures d'éloignement (OQTF) au détriment des services d'instruction). Un constat largement partagé par les organisations de la société civile qui accompagnent les personnes dans leur parcours administratif en France. Dans un rapport récent, Amnesty International souligne notamment les effets sur la santé mentale des personnes dans leurs démarches pour se faire régulariser ou renouveler leur titre de séjour. Ici, le témoignage de Ibrahim, Sénégalais de 28 ans, arrivé en France en 2019, qui peine à obtenir son titre de séjour.



A LIRE - Publication d'un positionnement de **Caritas Europa** sur la question du regroupement familial en Europe. Depuis 2015, les règles pour y accéder sont de plus en plus complexes et restrictives et portent atteinte au droit à l'unité familiale. Dans son analyse Caritas Europa documente aussi les avantages du regroupement familial tant pour les individus que pour les sociétés d'accueil.



A LIRE - Une vaste enquête de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) menée pendant deux ans auprès de 27 000 personnes analyse les parcours des immigrés et leurs descendants en France et démonte une partie des idées reçues sur l'immigration. (...)

(...) Ainsi, un Français sur trois a « un lien direct avec l'immigration sur trois générations ». On constate aussi qu'il n'y a pas de véritable hausse des arrivées irrégulières en France : le passage en situation irrégulière se produit, pour la moitié des cas, au-delà des six premiers mois en France, alors que les personnes avaient déjà entamé leur processus d'installation en jouissant de papiers et/ou logement personnel.

Aussi, les entrées sur le sol national décélèrent : elles sont en baisse de 10% par rapport à 2023. En revanche, la part des immigrés dans la population en France est en hausse. (disponible [ici](#) les dernières statistiques de l'Insee).



Visas: Alors que le Tchad a annoncé une suppression des visas pour tous les ressortissants africains à compter de 2027, les obstacles pour l'obtention de visas (Schengen particulièrement) sont de plus en plus

documentés. Une enquête menée par plusieurs médias internationaux montre comment ce marché, sous-traité à des multinationales comme le leader VFS Global, est devenu une zone grise hautement lucrative. Au Cameroun, plusieurs dizaines de personnes ont marché pacifiquement mi-juillet devant l'ambassade de France pour dénoncer les nouvelles modalités financières exigées aux étudiants admis dans un établissement privé en France, à qui il est demandé de présenter la preuve du paiement intégral de leur scolarité ou prouver qu'ils disposent de la somme correspondante, ce qui est impossible pour la plupart des foyers.



Football: Au-delà de la victoire de l'Espagne et des prouesses de l'équipe du Cap Vert, cette coupe du monde 2026 organisée en Amérique du Nord aura marqué notamment par ses mesures extrêmement restrictives en termes de visa, pénalisant particulièrement les ressortissants africains.

Intégration et protection



Espagne: Fin juillet, le gouvernement de la communauté d'Aragon, dans le nord-est du pays, allié à l'extrême droite, a décidé de retirer l'allocation destinée aux mineurs isolés étrangers, tout en maintenant cette aide pour ceux de nationalité espagnole. Le gouvernement central a déposé plainte, estimant que cette mesure instaure un traitement inégal entre les mineurs sous la tutelle d'une même administration publique. Aussi, malgré une nouvelle hausse du nombre d'élèves issus de l'immigration (+13% en 2024/2025) et d'élèves à besoins éducatifs particuliers, le secteur de l'éducation ne s'est pas encore accompagné de ressources suffisantes ni d'une adaptation des écoles à ces nouvelles réalités.



A ECOUTER - Aux Canaries, le football comme vecteur d'intégration.



France: Le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (Greta) a appelé la France à mieux prévenir la traite des êtres humains et améliorer l'aide aux victimes, en particulier les enfants et les jeunes. Le Greta déplore notamment que la France, « ne dispose toujours pas de mécanisme national » pour leur identification.

Aussi, un tiers des personnes vivant dans les rues de Paris ont le statut de réfugié. Faute de logement et de travail, beaucoup se retrouvent dans un campement informel. Beaucoup étaient mieux pris en charge lorsqu'ils demandaient l'asile. Une fois le statut de réfugié accordé, ils perdent certaines aides et doivent se débrouiller seuls. Le nouveau maire de la ville, fraîchement élu, a annoncé la construction d'un nouveau centre d'accueil. Une autre mesure suggérée est une meilleure répartition des personnes sur l'ensemble du territoire, notamment dans des zones rurales qui perdent leur population. Un rapport de la cour des comptes souligne l'ambivalence de cette proposition.



A Paris, une unité hospitalière est dédiée à la prise en charge psychiatrique des exilés. Une équipe accompagne les patients à surmonter les traumatismes de l'exil et les difficultés de la précarité en France.



A ECOUTER - A Paris en juin s'est tenu la 11^{ème} édition du « Refugee Food Festival ». Le temps du festival, des cuisiniers réfugiés ont conçu un menu à quatre mains avec des chefs de restaurants locaux qui partagent leurs fourneaux.

Travail



Italie: 4 travailleurs étrangers ont été brûlés vifs à l'intérieur d'un fourgon en Calabre. Leurs contremaîtres voulaient faire taire la rébellion des victimes qui réclamaient leur salaire et des conditions de vie moins indécentes. La Calabre est le théâtre de vives tensions entre travailleurs migrants, exacerbées par des différends liés à la répartition du travail agricole, à l'obtention de titres de séjour et au logement. De nombreux travailleurs étrangers sont victimes du « caporalato », une forme d'esclavage moderne, dans laquelle des intermédiaires fournissent de la main-d'œuvre à bas coût aux exploitations agricoles, souvent sous le contrôle d'organisations mafieuses.



A LIRE - « Dans l'ombre des récoltes : Mécanismes d'exploitation et leviers de prévention contre la traite des êtres humains des saisonniers migrants dans la filière agricole française », un rapport publié par l'association Trajectoires.



UE: La Commission européenne a annoncé des mesures visant à mieux protéger les travailleurs migrants et à lutter contre le travail illégal. Elle a publié deux nouveaux rapports concernant la directive relative aux sanctions à l'encontre des employeurs et la directive relative aux travailleurs saisonniers, qui évaluent les efforts déployés pour garantir des conditions de travail équitables aux ressortissants de pays tiers, prévenir l'exploitation des migrants et lutter contre le travail illégal.



Selon un rapport de la fondation Rockwool, les personnes immigrées dans **l'UE** n'ont jamais autant eu accès à l'emploi. La plus forte progression concerne les populations de migrants hors UE. Selon l'un des auteurs de

l'étude, « *Les immigrés s'adaptent de plus en plus aux besoins du marché du travail européen, ils sont plus flexibles, peuvent plus facilement se rendre dans les pays ou les régions qui ont besoin de leur force de travail* ». En revanche, les femmes sont les moins intégrées au marché du travail, arrivant généralement via le regroupement familial.



Le cas de **l'Espagne** vient justement illustrer ce constat : selon l'Institut National des Statistiques, si le taux d'activité des étrangers en Espagne est supérieur à celui des espagnols, c'est lié à la composition démographique de chaque groupe (populations étrangères jeunes / population espagnole vieillissante). L'immigration permet non seulement de combler les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, le bâtiment et les services à la personne, mais aussi de soutenir la croissance de la population active.



France : Malgré l'inflation, l'instabilité politique et économique ou la hausse des inégalités, l'argent envoyé par les migrants dans leur pays d'origine demeure un flux stable, les personnes rognant sur d'autres postes de dépense pour maintenir les envois d'argent à leurs proches.



Maroc : Près de 700 médecins marocains quittent chaque année leur pays pour exercer à l'étranger, attirés par de meilleures conditions de travail. D'après le ministère de la santé marocain, le besoin de médecins est estimé à près de 28 000 dans le royaume. En 2022, le Maroc consacrait 6 % de son PIB à la santé, un niveau inférieur aux recommandations internationales.

04 | Contexte socio-politique - faits marquants dans les pays du RAEMH

Europe

 **Espagne** : Visite du Pape Léon XIV du 6 au 12 juin, au cours de laquelle il s'est rendu à Madrid, Barcelone et aux Canaries. Parmi les moments forts de cette visite : un discours à la chambre des députés invitant à une gestion solidaire des migrations, et un hommage aux personnes en mobilité, dénonçant

« l'indifférence du monde » face au sort des victimes des routes migratoires.

 **France** : Vote symbolique à l'Assemblée nationale pour abroger le « Code noir », et l'ensemble des textes ayant réglementé l'esclavage dans les colonies françaises, jamais formellement abrogés après 1848.

Afrique

 Selon les conclusions du rapport « État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2026 », publié par la FAO, l'Afrique est devenue, pour la première fois, le continent comptant le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim, même si la proportion de la population touchée a légèrement diminué en 2025.

 En parallèle, l'Afrique a enregistré la croissance la plus rapide au monde du nombre de personnes ultra-riches en 2025, la demande croissante de minéraux critiques, l'expansion des économies numériques et l'augmentation des investissements mondiaux ayant contribué à la création de nouvelles fortunes sur le continent.

 Le fournisseur internet Starlink (Elon Musk) est désormais présent dans près de la moitié des Etats africains : si initialement, cette extension avait suscité la méfiance de certains Etats, nombreux sont ceux qui ont finalement accordé une licence, permettant notamment le désenclavement numérique de zones rurales.

 La CEDEAO a annoncé le lancement de l'Eco, la monnaie visant à remplacer les monnaies en circulation dans l'espace de la CEDEAO, en 2027. Pour autant, de nombreux défis persistent. La Guinée, qui a annoncé qu'elle ne rejoindrait pas cette nouvelle monnaie, participe pourtant aux travaux préparatoires au lancement de l'Eco.

Afrique du Nord

 **Maroc** : Signature d'un accord par les chefs d'Etat de la CEDEAO, approuvant la construction d'un gazoduc censé relier le Nigeria

au Maroc, qui traversera 13 pays, pour acheminer des milliards de mètres cubes de gaz nigérian, jusqu'au royaume chérifien.

Afrique de l'Ouest

 **AES** : Fin juin, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont formellement annoncé leur retrait de la Cour Pénale Internationale (CPI). Ce retrait sera effectif sous 1 année. En septembre 2025, l'AES avait aussi annoncé son intention de créer un tribunal pour le Sahel. Fin juillet, c'est aussi le Tchad qui a annoncé son retrait de la CPI.

 **Guinée** : Large victoire du camp présidentiel aux élections législatives et municipales du 31 mai, avec un taux de participation entre 52 et 58%. Mi-juin, le Président Mamadi Doumbouya a annoncé mettre un terme à l'exportation de l'or brut et d'imposer sa transformation sur le territoire national. Cette initiative s'inscrit dans la

continuité des réformes engagées par les autorités guinéennes pour faire de la transformation locale des ressources minières un levier majeur de développement du pays. Par ailleurs, en France, une plainte a été déposée contre le chef d'état guinéen pour disparition forcée d'opposants depuis 2024.

 **Niger:** Nouvelle attaque à l'aéroport de Niamey le 18 juin, faisant 13 victimes mortelles, dont 2 civils. Contrairement à l'attaque de janvier dernier, les assaillants du GSIM, qui a revendiqué l'attaque, n'ont pas réussi à entrer dans l'enceinte de l'aéroport. Début mai, les autorités ont suspendu une dizaine de médias français, dont RFI, l'AFP et France 24, accusés de « mettre gravement en péril l'ordre public ».



Les 23 et 24 juin, la CADEV-Caritas Niger a organisé à Niamey le Forum National de l'Initiative du Sahel pour la Paix (SPI) sous le thème : « *Élevons nos voix et unissons nos efforts pour une paix durable au Niger et au Sahel* ».

 **Sénégal:** Après des mois de crise larvée à la tête de l'exécutif, scission consumée entre le Président Bassirou Diomaye Faye et son premier ministre Ousmane Sonko, après le limogeage de ce dernier fin mai. Dans la foulée, Sonko a été élu Président de l'Assemblée nationale, et reconduit à la tête des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef). Début juillet, le Président a lancé son propre parti politique. Mi-juillet, l'ancien président Macky Sall s'est rendu en visite officielle au Sénégal pour la première fois depuis sa défaite électorale, dans le cadre de sa campagne pour la fonction de secrétariat général des Nations Unies.

En très bref :

 **Burkina Faso:** Depuis fin juin, rupture des relations diplomatiques avec la France, accusée d'« *activisme incessant* » contre les intérêts du pays sahélien.

 **Tchad:** Médecins Sans Frontières a annoncé le renvoi de 18 employés accusés d'agressions sexuelles. De « graves allégations d'exploitation et d'abus sexuels » à l'encontre de réfugiées soudanaises avaient été formulées fin 2024.

 **Afrique du Sud:** Alors que plusieurs manifestations contre les étrangers en situation irrégulière ont été convoquées et qu'un mouvement sème la terreur dans les townships et demande leur expulsion, le président Cyril Ramaphosa a annoncé une série de nouvelles mesures visant à lutter contre l'immigration

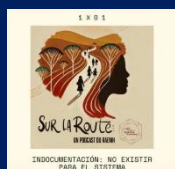
irrégulière. Les personnes étrangères sont devenues le bouc émissaire des difficultés du pays, accusées d'asphyxier les services publics, de nourrir le crime et de « voler le travail » des Sud-Africains. Depuis le 27 juin, plus de 67.000 ressortissant.e.s africain.e.s ont quitté le pays. Le nombre réel des départs pourrait être bien plus élevé.

Ebola: Plus de 3.500 cas de la maladie recensés en quelques mois en République démocratique du Congo (RDC), plus de 1.500 morts. L'épidémie actuelle a dépassé la plus meurtrière de l'histoire du pays (2018-2020) en nombre de cas et progresse à un rythme sans précédent. Ebola a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des cinquante dernières années.

05 | Actualités du RAEMH



Du 15 au 19 juin à Conakry, Guinée, a eu lieu la **RENCONTRE ANNUELLE des référents du RAEMH**. Des professionnels et institutionnels venus de 9 pays différents se sont retrouvés pour travailler sur le futur du réseau, renforcer leurs liens et partager leurs expériences. Une journée entière a également été dédiée à la question de l'état civil. En savoir plus : [Retour de Conakry](#)



Le tout **premier épisode du PODCAST** « Sur la Route » du RAEMH est à présent **disponible !**

« Sans documents d'identité : ne pas exister aux yeux du système » (en espagnol pour le moment, en français à la rentrée prochaine).

[Spotify](#) [Apple Podcast](#) [Ivoox](#)

Voix de nos membres :

5 NOUVEAUX ARTICLES originaux publiés !

- [CADEV - Caritas Niger](#)
- [Caritas Maroc](#)
- [DDM Maroc](#)
- [Caritas Italie](#)
- [DDM Maroc 2](#)



ILS PARLENT DE NOUS :

Dicastère pour le service du Développement Humain Intégral
Alvar Sánchez SJ, ancien Secrétaire Général de Caritas Maroc

Restez connectés ! Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Youtube](#).